



# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878  
Numéro de référence de la FDS: 7600799  
Date de révision: 14/07/2026 Remplace la version de: 07/02/2023 Version: 4.2

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ODOR LINE SANI SPRAY  
UFI : DHD1-CWH8-KP0P-66PT  
Code du produit : 7600799  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel  
Réservé à un usage professionnel

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Pollet SA  
Rue de la Grande Couture, 20  
BE 7501 Tournai-Doornik, Hainaut-Henegouwen  
Belgique-België  
T +32 69 22 21 21  
[info@pollet.eu](mailto:info@pollet.eu), [www.pollet.eu](http://www.pollet.eu)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 70 245 245  
Centre antipoison

| Pays/Région | Organisation                                                                                              | Numéro d'urgence                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Belgique    | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum.<br>c/o Hôpital Militaire Reine Astrid.<br>Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles. | +32 70 245 245<br>Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)                                                                                                                                    |
| France      | ORFILA.                                                                                                   | +33 1 45 42 59 59<br>Ce numéro flèche automatiquement les appels vers le centre antipoison le plus proche, en fonction du lieu de l'appelant. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |
| Suisse      | Tox Info Suisse.<br>Freiestrasse 16 8032 Zürich.                                                          | 145<br>+41 44 251 51 51<br>(de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66                                                                                                                                                                                             |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

| Nom         | Identificateur de produit                                           | %      | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|-------------|---------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------|
| CITRIC ACID | N° CAS: 5949-29-1<br>N° CE: 201-069-1<br>N° REACH: 01-2119457026-42 | 5 – 15 | Eye Irrit. 2, H319                                        |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### Pour les secouristes

- Equipe de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
- Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
- Matières incompatibles pour le stockage : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

#### Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

#### Protection de la peau

##### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

##### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                |                          |
|------------------------------------------------|--------------------------|
| État physique                                  | : Liquide                |
| Couleur                                        | : rose.                  |
| Apparence                                      | : Liquide.               |
| Odeur                                          | : Pin.                   |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible         |
| Point de fusion                                | : Pas disponible         |
| Point de congélation                           | : Pas disponible         |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible         |
| Inflammabilité                                 | : Ininflammable          |
| Limite inférieure d'explosion                  | : Pas disponible         |
| Limite supérieure d'explosion                  | : Pas disponible         |
| Point d'éclair                                 | : Pas disponible         |
| Température d'auto-inflammation                | : Pas disponible         |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible         |
| pH                                             | : 2,5 (2 – 3)            |
| Viscosité, cinématique                         | : Pas disponible         |
| Solubilité                                     | : Soluble dans l'eau.    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible         |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible         |
| Pression de vapeur à 50°C                      | : Pas disponible         |
| Masse volumique                                | : 1035 (1030 – 1040) g/l |
| Densité relative                               | : 1,035 (1,03 – 1,04)    |
| Densité relative de vapeur à 20°C              | : Pas disponible         |
| Caractéristiques d'une particule               | : Non applicable         |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Non établi.

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|                                                                              |                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë (orale)                                                       | : Non classé                                                                              |
| Toxicité aiguë (cutanée)                                                     | : Non classé                                                                              |
| Toxicité aiguë (Inhalation)                                                  | : Non classé                                                                              |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                         | : Non classé                                                                              |
|                                                                              | pH: 2,5 (2 – 3)                                                                           |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                                 | : Non classé                                                                              |
|                                                                              | pH: 2,5 (2 – 3)                                                                           |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                                      | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                     | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité                                                              | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction                                                | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Danger par aspiration                                                        | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé |

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### ODOR LINE SANI SPRAY

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

#### CITRIC ACID (5949-29-1)

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| Persistance et dégradabilité | Rapidement dégradable |
|------------------------------|-----------------------|

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### ODOR LINE SANI SPRAY

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

#### ODOR LINE SANI SPRAY

|                     |                                       |
|---------------------|---------------------------------------|
| Autres informations | Éviter le rejet dans l'environnement. |
|---------------------|---------------------------------------|

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                                         |                                                                                 |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. |
| Informations sur les déchets écologiques                | : Éviter le rejet dans l'environnement.                                         |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                            |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (ADN)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (RID)  | : Non applicable |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (ADR) | : Non applicable |
|---------------------------------------------|------------------|

#### IMDG

|                                              |                  |
|----------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) | : Non applicable |
|----------------------------------------------|------------------|

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

### Transport maritime

Aucune donnée disponible

### Transport aérien

Aucune donnée disponible

### Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

### Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations UE

Recommandations du CESIO : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

#### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

#### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

# ODOR LINE SANI SPRAY

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

**Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)**

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

**Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)**

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

**Règlement sur l'ozone (2024/590)**

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 2024/590)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

**Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage**

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

**Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)**

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

**Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)**

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sources des données | : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. |
| Autres informations | : Aucun(e).                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

| Texte intégral des phrases H et EUH: |                                                           |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Eye Irrit. 2                         | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 |
| H319                                 | Provoque une sévère irritation des yeux.                  |
| EUH210                               | Fiche de données de sécurité disponible sur demande.      |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.